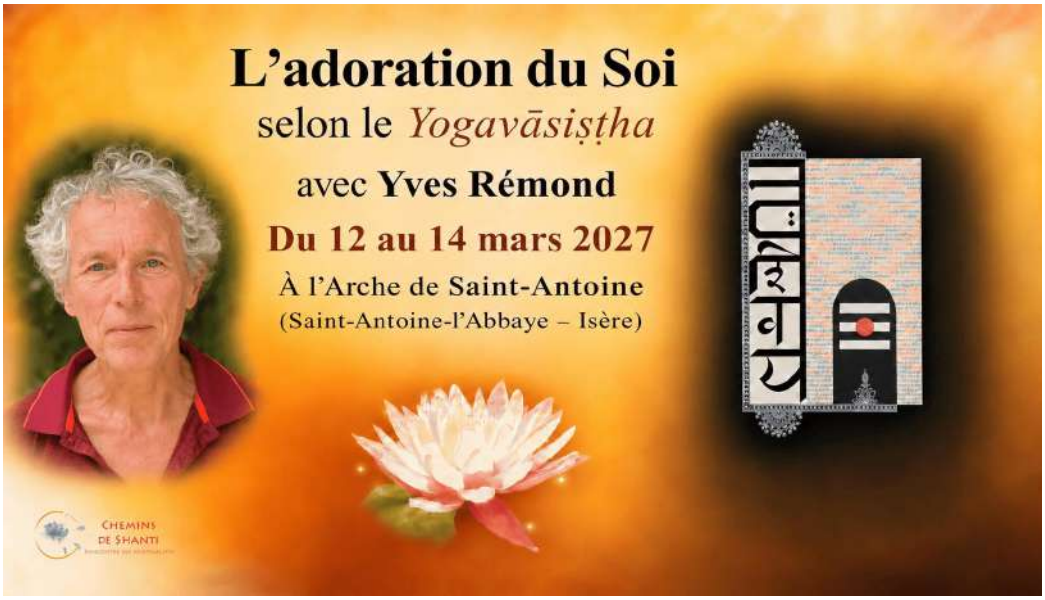
CHEMINS DE SHANTI
RENCONTRE DES SPIRITUALITÉS



L'adoration du Soi selon le *Yogavâsishta* avec Yves Rémond

Du 12 au 14 mars 2027

À l'Arche de Saint-Antoine (Saint-Antoine l'Abbaye - Isère)

« Qu'est-ce que le Divin ? Que signifie véritablement adorer ? Comment accorder connaissance et dévotion ? » Dans ses réponses au sage Vasiṣṭha, le dieu Śiva remet en question les formes extérieures de la religion et révèle une voie d'adoration intérieure. Tout est pure Conscience. Le monde apparaît en elle et le chemin spirituel consiste à reconnaître son omniprésence. La véritable dévotion est alors connaissance du Soi, et aussi de soi-même, tandis que la connaissance authentique est inséparable de l'amour.

Cette nouvelle retraite explorera la place de la dévotion sur une voie de connaissance, celle du Védanta non dualiste. Il prendra appui sur *L'Adoration du Soi, selon le Yogavāsiṣṭha*, le deuxième livre de Yves Rémond, paru en novembre 2026 aux éditions Almora. Il n'est pas nécessaire de se procurer le livre ni de l'avoir lu avant le séjour.

L'intervenant commentera quelques passages du livre, puis un temps sera consacré aux questions et aux échanges, dans un esprit fraternel. Il ne s'agira pas de faire œuvre d'érudition, mais de voir ensemble comment les paroles de Śiva peuvent éclairer la démarche spirituelle de chacune et de chacun.

Des méditations guidées ou silencieuses ponctueront les journées.

Yves Rémond *a exercé le métier d'ingénieur agronome en France et à l'étranger. Passionné par la spiritualité, il a principalement été l'élève puis le collaborateur d'Arnaud Desjardins dans son centre en Ardèche. Il a étudié le sanskrit et s'est passionné pour le Yoga-Vasishtha, un ouvrage indien de Védanta non dualiste que Swami Prajñânpad, le maître d'Arnaud Desjardins, recommandait vivement de lire.*

PARTICIPATION :

Informations pratiques :

Accueil des participants : à partir de 18h, le vendredi 12 mars avec Les Chemins de Shanti et Yves Rémond

Début de la session : vendredi à 20h00 après le repas du soir (19h)
Fin de la session : dimanche 28 février à 16h.

Tarifs pour l'enseignement de Yves Rémond et frais d'organisation :

- **Tarif de base : 150 €**
- **Tarif early bird : 130 €** pour toute inscription jusqu'au 14 février
- **Tarif duo : 260 €** pour deux personnes.

Ces tarifs comprennent 50 € d'arrhes par personne (100 € pour le duo), incluses dans le montant total.

Adhésion à l'association Chemins de Shanti obligatoire : 20 € (ou adhésion de soutien de 40 € et plus). Valable du 1er septembre 2026 au 31 août 2027.

Modalités d'inscription et de réservation :

Deux démarches sont nécessaires :

1. **S'inscrire à la session** auprès de l'association Chemins de Shanti.
2. **Réserver l'hébergement et la pension** auprès de l'Arche de Saint-Antoine, à l'aide du lien transmis après l'inscription.

1. Inscription à la session

Deux possibilités :

- **En ligne, via la plateforme sécurisée HelloAsso** : **Cliquez ici pour paiement et inscription**

Le règlement de la totalité de la session et de l'adhésion s'effectue directement en ligne.

- **Par courrier, auprès de Pierre Suanez**
  Envoyez un courriel à : pierre.suanez@laposte.net, en indiquant vos nom, prénom et adresse électronique.
  Puis adressez un chèque à l'ordre de **Chemins de Shanti** : Pierre Suanez, 560 impasse Saint-Jean, 04180 Villeneuve. Tél : 06 72 71 01 12

  - Soit **50 € d'arrhes par personne**, le solde étant à régler sur place, par chèque ou en espèces.
  - Soit **la totalité de la session et de l'adhésion**.

Pour toutes information concernant la session, contacter Pierre Suanez.

En cas de difficultés financières, n'hésitez pas à contacter l'association Chemins de Shanti. secretariatdeshanti@gmail.com

2. Réservation de l'hébergement et de la pension

La réservation s'effectue directement auprès de l'Arche de Saint-Antoine, à l'aide d'un **lien spécifique qui vous sera communiqué après votre inscription à la session** :

- **Inscription sur HelloAsso :** le lien figure dans le message de remerciement affiché à la fin de votre inscription et de votre paiement. Il vous suffit de le copier dans votre navigateur.
- **Inscription par courrier :** le lien vous sera envoyé dès réception de votre chèque.

Un formulaire de réservation doit être rempli pour chaque personne. Des arrhes de 40 € seront demandées lors de la réservation. Le solde sera à régler sur place, au secrétariat de l'Arche, par chèque ou en espèces.

Hébergement et pension complète : tarifs variables à partir de 82€ selon la formule choisie, auxquels s'ajoute l'adhésion à l'Arche (18 €).

Consulter les tarifs de l'Arche

Important : merci de ne pas contacter directement l'Arche pour effectuer votre réservation. Utilisez uniquement le lien transmis après votre inscription.

L'Arche propose également des **tarifs solidaires** aux personnes rencontrant des difficultés financières. Pour cette demande uniquement, vous pouvez contacter directement son secrétariat : secretariat@arche-sta.com.

Conditions d'annulation :

En cas d'annulation de la session de notre fait, les frais avancés seront entièrement reversés.

Pour désistement de votre fait à moins de 10 jours du début de la session, les arrhes de 50€ (ou 100€ tarif duo) aux Chemins de Shanti seront conservées.

Adresse de la session : L'**Arche de St-Antoine,** 34 la Basse-Cour - 38160 Saint Antoine l'Abbaye

- **Pour s'y rendre :** https://www.arche-sta.com/comment-arriver/. Avec la nouveauté des parkings municipaux payants et des signalisations, le contenu de cette page est important à lire pour les nouveaux comme les habitués, et si les gens se fient au lien Google Maps ils vont arriver par le haut du village ce qui n'est pas trop compliqué pour se garer en bas.

  - Pour information, à partir d'octobre 2026, la mairie a établi des parkings payants pour limiter la circulation dans le bourg et aider au financement de l'entretien du patrimoine touristique.
    3 parkings sont possibles :
    - un **parking gratuit** en bas du village - av. du 19 mars 1962 à l'entrée du village quand on arrive de Saint-Marcellin (à 700m de l'Arche, 35m de dénivelé) > localisation GPS
    - un **parking "visiteurs" payant** (3€/jour ; 15€/semaine) même avenue près de la salle des fêtes (à 500m de

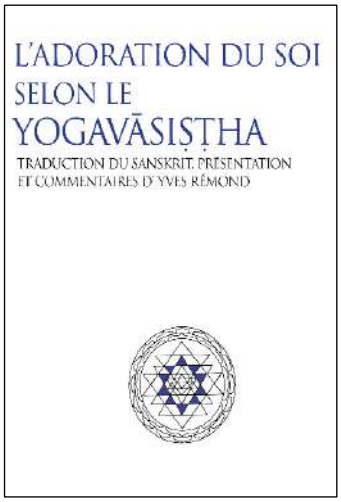
l'Arche, 35m de dénivelé) > localisation GPS
- le **parking payant en haut du village** (5€/jour ; 25€/semaine) après la boulangerie (à 350m de l'Arche) > localisation GPS
- Dans tous les cas, un **dépose-minute** est possible derrière l'Arche, juste pour apporter ses bagages dans le bâtiment avant d'aller se garer localisation GPS

- Par le train : Gare SNCF de Saint Marcellin, par la route depuis Lyon, Valence ou Grenoble.
- Possibilité de covoiturage.

Pour en savoir plus sur les livres de Yves Rémond :

L'adoration du Soi selon le yogavâsishta

L'éveil dans le Yogavâsishta - Yves REMOND (dervy-almora.fr)



Retrouvez tous les programmes Chemin de Shanti sur

www.cheminsdeshanti.fr



NB : Votre séjour à l'Arche peut se poursuivre comme un temps de retraite, de visite ou de ressourcement personnel : le lieu, le village, la nature et les environs s'y prêtent particulièrement (Saint Antoine l'Abbaye a été élu « Village préféré des Français 2026 »). Saint-Antoine l'Abbaye tourisme